

---

### Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation : 29 mars 2024

**Membres titulaires en  
exercice : 59**

*L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.*

**Présents : 42**

**Présents non votants :  
3**

**Présents votants** : Martine AUBRY, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Ludovic CHARLES, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Hervé FABRE, Clément FEVEZ, Marie-Cécile GEORGE, Chantal JEANSON LAMBERT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Vincent LOMBART, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE, Christine POLMARD

**Représentés : 5**

**Représentés** : Patrick GROSS représenté par Thierry RAMAND, Jean-Marc ILIC représenté par Martine AUBRY, Clarisse JACQUET représentée par Thierry MIGOT, Joseph KAAG représenté par Christine POLMARD, Nathalie PHILIPPOT représentée par Dania KLEIN

**Votants : 47**

**Excusés** : Raymond LECLERC

**Absents** : Patrice ADAM, Jean-Louis ADRIAN, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Fabien CHASTEL, Patrice DEFOULLOY, Alain CHAUDRON, Béatrice DENIS, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Cédric GARAT, Serge GAUGUIER, Jean-Marie HURAUT, Raphael HUMBERT, Marie-Thérèse HURAUT, Christophe LANG, Céline PHILIPPOT, Julien PINET, Régis SOLTISIAK, Francis WITZ, Angélique THILL

**Secrétaire de séance** : Frédéric ERNST

---

**DE\_2024\_042 - Objet : Attribution d'une aide directe intercommunale à la SAS GRT  
BATIMENT**

Date de transmission de l'acte: 22/04/2024
Date de réception de l'AR: 22/04/2024
055-200066140-DE_2024_042-DE
A G E D I

La Présidente expose,

La Présidente soumet au conseil communautaire une demande d'aide de l'entreprise « GRT BATIMENT » de Rupt Devant Saint Mihiel déposée le 28 février 2024.

Vu la délibération n°DE\_201804\_34 par laquelle le Conseil Communautaire acte les nouvelles modalités d'attribution des aides aux entreprises pour le maintien et le développement des entreprises artisanales et commerciales,

Vu la délibération n°DECC\_201806\_073 adoptant le règlement de aides intercommunales,

Vu la convention d'autorisation de financements complémentaires des Etablissements publics de coopération intercommunale du Grand Est dans le champ des aides aux entreprises signées le 14/11/2017,

Vu le dossier déposé par M. Romain GROULT concernant son projet d'acquisition d'un grappin scieur pour son entreprise, pour un montant de dépenses d'investissement prévues s'élevant à 21 887,62 euros hors taxes,

Vu l'avis favorable de la commission Développement Aménagement et Développement Local du 21 mars 2024,

Vu le vote du budget primitif 2024 du budget principal du 11 avril 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et au vu des critères d'éligibilité et des modalités financières fixées dans le règlement en visa, décide à 46 voix pour et 1 voix contre (Mr CHARLES Ludovic) :

- d'octroyer une aide à hauteur de 20 % des dépenses éligibles s'élevant à 21 887,62 euros hors taxes soit une aide maximale de 4 377,50 euros à l'entreprise dénommée ci-dessus. Cette somme sera versée sur présentation des factures acquittées.

- de dire que ce montant est inscrit au budget primitif 2024 du budget principal.

- d'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières liées à l'application de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Madame Martine AUBRY